



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Meythet, le 03 mai 2023

Chers adhérents, chers sympathisants,

Il est de notre devoir de vous alerter sur la dégradation très alarmante du service public de psychiatrie dans le département de Haute-Savoie. Déjà pire que dans le reste du pays du fait de l'accroissement rapide de la population, et plus encore des effets néfastes de la proximité de la Suisse, sa situation est devenue critique :

Très prochainement (en juin), la capacité d'accueil de l'Etablissement Public de Santé Mentale de La Roche sur Foron, unique hôpital public spécialisé en psychiatrie du département, va se trouver réduite de moitié, faute de personnel soignant en nombre suffisant. 43 % des patients qui s'y trouvent ont été hospitalisés en état de crise aiguë, sans leur consentement. En conséquence, l'unité de soins intensifs en psychiatrie de l'EPSM, conçue pour accueillir des patients difficiles de tout l'arc alpin, n'accueillera plus désormais que ceux de son secteur géographique, les autres étant renvoyés dans leur établissement d'origine.

Le transfert des unités de psychiatrie des Hôpitaux du Léman de Thonon vers La Roche, de septembre 2021 à février 2022, justifié par la vétusté des locaux et la pénurie de soignants, a amplifié l'hémorragie du personnel. Il n'y a plus pour les malades psychiques du Chablais que 13 lits d'hospitalisation complète, tous durablement occupés, 4 infirmiers présents sur un effectif théorique de 13, et plus aucun psychiatre permanent (20 psychiatres intérimaires se sont succédés dans le service pendant l'année 2022).

Les centres médico-psychologiques chargés des soins ambulatoires sont incapables de compenser, même partiellement, la disparition des lits d'hospitalisation complète. Sous-dimensionnés par rapport aux besoins, ils souffrent eux aussi de la pénurie de psychiatres et d'infirmiers. Ainsi, l'espace d'accueil de jour pour adolescents en crise ouvert en 2021 à Ville-la-Grand va être obligé de fermer.

Faute de médecins et d'infirmiers, les 25 lits de l'unité de gérontopsychiatrie de l'EPSM ont été fermés en mai 2021 ; les patients qui s'y trouvaient ont été dispersés dans les autres services. Quelques mois plus tard, l'équipe mobile destinée à soutenir les malades âgés à domicile ou en EHPAD a dû être "gelée", par manque de personnel et de financement.

Pour les mêmes raisons, les équipes mobiles "psychiatrie et précarité" de Bonneville et du Genevois ont cessé leur activité, et le dispositif consacré aux délinquants sexuels a été supprimé. Seule subsiste à ce jour l'équipe mobile d'accompagnement à la sortie, destinée à soutenir les patients de longue durée renvoyés pour libérer des lits. Mais alors que cette équipe mobile n'a jamais été aussi indispensable, l'Agence Régionale de Santé n'a toujours pas autorisé son renforcement.

Depuis octobre 2016, il n'y a plus d'hospitalisation complète possible pour les mineurs ailleurs que dans les établissements privés : Clinique des Vallées et Clinique Regina. Mais ceux-ci ne peuvent prendre en charge les cas les plus graves, qui échouent à l'hôpital public, soit dans les services de pédiatrie, pour les plus jeunes, soit dans les services de psychiatrie pour adultes, pour les plus âgés. Ils n'y ont pas leur place, et leur présence pose de multiples problèmes, non seulement d'organisation mais aussi de sécurité.

Pour repérer et traiter plus rapidement les troubles des enfants et des adolescents, et éviter ainsi des hospitalisations, une équipe mobile commune à l'EPSM et à la Clinique des Vallées avait été constituée en 2021. Quoiqu'elle répondît à l'un des objectifs fixés par le Projet territorial de santé mentale, approuvé par l'Agence Régionale de Santé en 2020, cette dernière vient d'annoncer que son financement ne serait pas pérennisé. Elle n'envisage apparemment aucune alternative pour les 126 jeunes que cette équipe, baptisée "interface" s'efforçait de suivre.

De même, l'équipe de pédopsychiatrie de liaison qui, détachée de l'EPSM, soutenait le service de pédiatrie du Centre Hospitalier Alpes Léman n'a pas été pérennisée, alors que celui-ci est confronté à une forte augmentation des gestes suicidaires chez les collégiens.

Si la situation dans les autres établissements sanitaires semble moins dramatique, elle n'en reste pas moins très fragile, car elle ne repose plus que sur l'abnégation d'une poignée de professionnels clés. Au pôle de psychiatrie du Centre Hospitalier d'Annecy-Genevois comme à l'EPSM, les unités qui subsistent ne fonctionnent que grâce au recours massif à l'intérim ; ce personnel est extrêmement coûteux, et très instable. Bien qu'elles disposent de plus de latitude pour majorer les rémunérations, les cliniques privées connaissent à leur tour des difficultés de recrutement. Elles les conduisent à fermer périodiquement des lits, voire à réduire durablement leur capacité d'accueil, en hospitalisation complète comme en hôpital de jour.

Un cercle vicieux s'est enclenché dont il est impossible aux responsables des établissements de se dégager seuls. La qualité des soins, la sécurité et le respect des droits des patients ne peuvent plus être assurés comme l'exigent la loi, l'éthique professionnelle et la morale ; pour les agents qui restent encore, ces conditions de travail sont devenues intenable et ils s'épuisent : L'absentéisme a doublé, les arrêts maladie se multiplient, et le rythme des départs s'accélère.

Pour les malades psychiques, c'est plus qu'une perte de chance : Comment adhérer à un traitement, nouer une alliance thérapeutique, envisager de se reconstruire, quand on est hospitalisé qu'en état de crise et sous la contrainte, et rapidement renvoyé vers un suivi extrahospitalier hypothétique ? Le nombre de suicides de personnes souffrant de troubles psychiques, qui avait régressé ces dernières années, est reparti à la hausse.

Pour que les pouvoirs publics prennent la mesure de la gravité de la situation, pour qu'ils se donnent les moyens (coûteux pour nous, contribuables, mais indispensables) de conjurer la menace d'abandon qui pèse sur les malades psychiques du département, nous vous demandons d'envoyer, par internet ou par la poste, le message ci-dessous aux élus de votre circonscription. Vous en trouverez la liste en annexe.

Avec tous nos remerciements,

Pour le bureau de la délégation départementale de l'UNAFAM

Christophe Cézard, délégué départemental

